Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 19 novembre 2021 soit 0,226 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, ***www.actulegales.fr.***

Département 78 - Le Courrier des Yvelines Mercredi 5 octobre 2022

Avis administratifs

7304157801 - AA

République française
Liberté - Égalité - Fraternité
Préfecture des YVELINES
Direction de la réglementation et des collectivités Territoriales
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques
Préfecture du VAL-D'OISE

Projet de réhabilitation de la clarifloculation et du stockage de chlorure ferrique du site SEINE-AVAL, présenté par le syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (S.I.A.A.P)

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE INTERPRÉFECTORALE

Par arrêté n° 22-076 du 2 septembre 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, est prescrite du 30 septembre 2022 à 8 h 30 au 2 novembre 2022 à 17 h 30 inclus, soit 34 jours consécutifs, sur les communes d'Achères, Conflans-Sainte-Honorine, Maisons-Laffitte, Saint-Germain-en-Laye et Sartrouville (78) et dans les communes de Cormeilles-en-Parisis, La Frette-sur-Seine, Herblay et Montigny-les-Cormeilles (95).

La commission d'enquête est composée comme suit :

Président :

- M. Michel RIOU, chef de projets industriels (en retraite).

Membres :

- M. Denis UGUEN, directeur d'exploitation (en retraite).
- Mme Anaïs SOKIL, directrice d'études environnement.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur le site internet des services de l'État dans le département des Yvelines à l'adresse suivante : www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.
- Sur le site internet des services de l'État dans le département du Val-d'Oise à l'adresse suivante :

www.val-doise.gouv.fr/Publications/Avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques.

- Sur support papier dans les mairies précitées et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le président de la commission d'enquête, déposé dans les mairies précitées.
- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

- http://rehabilitation-seine-aval-siaap.enquetepublique.net/

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'adresse électronique suivante : rehabilitation-seine-aval-siaap@enquetepublique.net

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'impact relative au projet.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : à la mairie de Saint-Germain-en-Laye, au centre administratif, 86-88, rue Léon-Désoyer 78100 Saint-Germain-en-Laye, siège de l'enquête, à l'attention du président de la commission d'enquête.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie.

Un membre de la commission d'enquête recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, dans les mairies lors des permanences suivantes :

Saint-Germain-en-Laye
(centre Léon Desoyer) Siège de l'enquête
Vendredi 30 septembre 2022, 9 h 00 à 12 h 00,
Mercredi 12 octobre 2022, 9 h 00 à 12 h 00,
Mercredi 2 novembre 2022, 14 h 30 à 17 h 30.
Achères
Samedi 22 octobre 2022, 9 h 30 à 12 h 30.
Conflans-Sainte-Honorine
Vendredi 7 octobre 2022, 14 h 30 à 17 h 30.
Maisons-Laffitte
Mardi 18 octobre 2022, 14 h 30 à 17 h 30.
Sartrouville
(centre technique municipal, 90, rue de la Garenne)
Lundi 10 octobre 2022, 14 h 15 à 17 h 15.
Cormeilles-en-Parisis
Samedi 15 octobre 2022, 9 h 00 à 12 h 00.
La Frette-sur-Seine
Mardi 4 octobre 2022, 15 h 00 à 18 h 00.
Vendredi 21 octobre 2022, 14 h 00 à 17 h 00.
Herblay
(Centre administratif Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle)
Vendredi 28 octobre 2022, 13 h 30 à 16 h 00.
Montigny-les-Cormeilles
(Centre technique municipal, 127, rue de la République)
Jeudi 20 octobre 2022, 14 h 30 à 17 h 30.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à disposition du public dans les mairies concernées, à la préfecture, et sur le site internet des services de l'État dans le département des Yvelines à l'adresse suivante

www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête,

et sur celui des services de l'État dans le département du Val-d'Oise à l'adresse suivante :

www.val-doise.gouv.fr/Publications/Avis-d-ouverture-d-enquetes-publiques
à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées à : Mme Christine COUSIN, Direction technique – S.I.A.A.P – DT - site Seine Aval 78600 Maisons-Laffitte. Tél. : 06 65 14 18 81. Courriel : christine.cousin@siaap.fr

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du Code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

EP 22-378 / contact@publilegal.fr

Avis administratifs

7304343601 - AA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité
PRÉFECTURE DES YVELINES

Direction de la Réglementation et de Collectivités Territoriales
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

Commune du MESNIL-LE-ROI

RAPPEL - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique conjointe portant sur :

- l'utilité publique du projet de création d'une voie verte ;
- le parcellaire en vue de rechercher les propriétaires, les titulaires de droits réels et autres intéressés.

Durée de l'enquête : 31 jours consécutifs, du 29 septembre 2022 au 29 octobre 2022 inclus

Commissaire enquêteur : M. Henri MYDLARZ, ingénieur conseil, cadre supérieur entreprise de travaux publics

Lieu de l'enquête : Mairie du Mesnil-le-Roi

Le dossier d'enquête ainsi que le registre à feuillets non mobiles destiné à recevoir les observations, seront tenus à la disposition du public à la mairie du Mesnil-le-Roi aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Le dossier d'enquête est également consultable par le public à l'adresse suivante : https://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Urbanisme-Amenagement/Le-Mesnil-le-Roi

Pendant la durée de l'enquête, toutes les observations sur l'utilité publique du projet ou sur les limites des biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être :

- soit consignées par les intéressés sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie du Mesnil-le-Roi aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public,
- soit adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié pour cette enquête à la mairie du Mesnil-le-Roi, afin d'être annexées au registre,
- soit transmises via l'adresse électronique dédiée à l'enquête :

pref-drct-enquetepublique@yvelines.gouv.fr. Ces observations seront imprimées à la mairie et jointes au registre d'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement toutes les personnes qui le souhaiteront aux jours et heures suivants :

- jeudi 29 septembre de 14 h 30 à 17 h 30,
- mercredi 5 octobre de 14 h 30 à 17 h 30,
- mardi 11 octobre de 14 h 30 à 17 h 30,
- samedi 22 octobre de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 27octobre de 14 h 30 à 17 h 30.

Une copie des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie du Mesnil-le-Roi, à la Préfecture des Yvelines, à la sous-préfecture de Mantes-la-Jolie ainsi que sur le site internet de la préfecture (http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Urbanisme-Amenagement) pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Il en sera donné connaissance à toute personne intéressée qui devra en faire la demande au Préfet des Yvelines – Direction de la réglementation et des collectivités territoriales – Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques, 1, rue Jean-Houdon 78010 VERSAILLES CEDEX.

EP 22-445 / contact@publilegal.fr

7304679101 - AA

Communauté de Communes Gally-Mauldre

Mise à dispositjon du projet de Plan Climat Air Énergie Territorial

AVIS

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique et écologique, la Communauté de communes Gally-Mauldre a décidé d'engager l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), par délibération du Conseil communautaire le 7 avril 2021. la suite de la validation du projet de Plan Climat Air Énergie Territorial par le Conseil communautaire en date du 22 juin 2022, M. le président de la Communauté de communes Gally-Mauldre a demandé l'ouverture de la mise à disposition du projet de Plan Climat Air Énergie Territorial.

Conformément aux dispositions du décret N° 2016-849 du 28 juin 2016, le PCAET comprend un diagnostic, une évaluation environnementale du PCAET et de l'état initial de l'environnement, une stratégie territoriale, un programme d'actions, le plan air renforcé du territoire, et enfin un dispositif de suivi et d'évaluation.

La mise à disposition se déroulera du 24 octobre 2022 au 30 novembre 2022 par voie électronique sur le site internet de la Communautaire de communes Gally-Mauldre www.cc-gallymauldre.fr rubrique Aménagement du Territoire / PCAET.

La consultation du projet de PCAET sera également possible en version papier au Pôle Aménagement, Environnement et Développement Économique de la Communauté de communes Gally-Mauldre, 39, Grande Rue 78810 Feucherolles, aux horaires d'ouverture du service, du 24 octobre 2022 au 30 novembre 2022.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et :

- soit consigner ses observations sur le registre papier prévu à cet effet ;
- soit consigner ses observer sur le registre en ligne sur le site internet : www.ccgallymauldre.fr rubrique Aménagement du Territoire / PCAET ;

Les observations et propositions du public, formulées sur les registres papiers ainsi que sur le site internet, seront versées et consultables sur le site internet à l'adresse mentionnée précédemment. La synthèse des observations et des propositions du public sera consultable sur le site internet de la Communauté de communes Gally-Mauldre : www.cc-gallymauldre.fr pendant une période de trois mois à compter de la délibération d'approbation du PCAET.

Toute information complémentaire relative à cette consultation pourra être obtenue auprès du Pôle Aménagement, Environnement et Développement Économique de la Communauté de communes Gally-Mauldre (01 30 55 55 42).

À l'issue de la mise à disposition du public, le Conseil communautaire sera compétent pour approuver le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de communes Gally-Mauldre.

7304507601 - AA

GRAND PARIS SEINE & OISE

RÉUNION PUBLIQUE ET CLÔTURE DE CONCERTATION

Conformément aux modalités d'information et d'expression approuvées par le Conseil communautaire dans sa délibération du 16 décembre 2021 pour la concertation préalable à la déclaration de projet d'intérêt général pour l'implantation d'une clinique à Aubergenville, une réunion publique se tiendra le :

17 octobre 2022 à partir de 20 h 00 à la Maison des associations 25, rue des 40 Sous Aubergenville (78410).

La concertation sera close le mercredi 30 novembre à minuit. Aucune contribution ne sera recevable après cette date. D'ici là, le public peut utiliser tous les moyens mis en œuvre pour contribuer au projet : formulaire d'expression sur le site internet dédié, mail, registres papier en mairie ou courrier postal. Toutes ces modalités sont précisées sur le site dédié : construireensemble.gpseo.fr

Nos annonces légales et judiciaires

Marchés Publics ?
le Courrier des Yvelines
est habilité à publier les annonces légales sur le département des Yvelines
Dernier délai pour parution : lundi 14 h
Notre service insertion est à votre disposition...
Tél. 02 99 32 50 43
Fax. 0 820 309 009*
*(0,12€ TTC/mn)
e-mail : annonces.legales@medialex.fr

Nos annonces légales et judiciaires

7304692701 - AA

Commune de VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC

Modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme

AVIS

Par délibération n° 36-2022 en date du 29 septembre 2022, le conseil municipal de la commune de Villiers-Saint-Frédéric a décidé d'approuver la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Cette modification fait l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

7303884601 - AA

Mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Fourqueux

AVIS

Par délibération n° 22 E 09 en date du 28 septembre 2022, le conseil municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye a adopté les modalités de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Fourqueux. Cette délibération est affichée au centre administratif de la mairie pendant un mois à compter du 29 septembre 2022.

La mise à disposition au public se déroulera du vendredi 14 octobre au vendredi 18 novembre, à la mairie déléguée de Fourqueux, aux horaires habituels d'ouverture (du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 00, le vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 16 h 45 et le samedi de 8 h 45 à 12 h 00) ainsi qu'au centre administratif de la commune, aux horaires habituels d'ouverture (le lundi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 00, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 00 à 17 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 30).

Pendant la durée de la mise à disposition au public, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Fourqueux en cours de modification simplifiée pourront être consignées sur des cahiers d'observation papiers à la mairie déléguée de Fourqueux et au centre administratif, ou sur un cahier d'observation dématérialisé à l'adresse suivante :

http://modif-simplifiee-plu-fourqueux.miseadisposition.net

Au terme de cette phase de mise à disposition au public, un bilan sera établi et soumis au conseil municipal pour approbation et le projet de modification simplifiée sera éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Vie de sociétés

7304428901 - VS

SCI DES OISEAUX

60, avenue Clément-Ader
78360 MONTESSON
RCS Versailles 790 434 336
Au capital de 500 euros divisé
en 100 parts de 5 euros chacune

CESSION DE PARTS SOCIALES

Au terme de l'AGE du 1er avril 2017, les associés de la SCI des Oiseaux ont décidé et approuvé la cession de 25 parts de Mme Valérie BIANCOROSSO à M. Florent BIANCOROSSO.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les actes ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Versailles.

Pour avis,
Le Gérant

7304249401 - VS

SCI CONSORTS C

SCI
au capital social de 122 264,11 euros
Siège social :
12, voie des Crètes
78270 MOUSSEAUX-SUR-SEINE
378 507 834 RCS de Versailles

GÉRANT

Aux termes de l'AGE en date du 26 septembre 2022, à compter du 26 septembre 2022, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société : Mme Marie-Thérèse Fernande Antoinette CARTIER épouse COUZAN, demeurant 160, avenue d'Argenteuil, 95100 Argenteuil en remplacement de M. Daniel COUZAN.

Mention sera portée au RCS de Versailles.

UNE ADRESSE E-MAIL

Pour nous adresser vos annonces légales plus rapidement

annonces.legales@medialex.fr